

# Fondation André-François Marescotti

Case postale 3718 – CH-1211 Genève 3  
Email : [info@fondation-marescotti.ch](mailto:info@fondation-marescotti.ch)

## APPEL A CANDIDATURE BOURSE MARESCOTTI – VILLE DE CAROUGE 2022

La fondation MARESCOTTI est une institution de droit privé dont le but est d'aider les jeunes musiciennes et musiciens. Grâce à son fondateur André-François MARESCOTTI et à la Ville de CAROUGE, elle offre

**une bourse dotée d'un montant de CHF. 8'000.-**

### Conditions de candidatures ;

- Se destiner à une carrière professionnelle.
- La Bourse s'adresse, en priorité, aux jeunes musiciens de formation classique.
- Pour les instrumentistes et chanteur(euse)s ;  
**être âgés de moins de 26 ans révolus au 30 juin 2022**
- Tout lauréat d'une Bourse précédente ne peut pas se représenter.

Les offres de candidature sont effectuées exclusivement  
par le **formulaire d'inscription en ligne** :

<https://fondation-marescotti.ch/inscription-en-ligne/>

Les offres de candidature doivent impérativement être conformes au règlement qui se trouve sous l'onglet « Bourse inscription ».

**Clôture de l'envoi des candidatures : prolongée au 8 mai 2022 à minuit.**

Les candidat(e)s retenus seront convoqué(e)s à une **audition devant jury** lors des sessions prévues les **14,16 & 17 juin 2022**, la proclamation du (de la) lauréat(e) ayant lieu le vendredi 17 juin 2022 après la délibération du jury professionnel.

Un concert du ou des lauréats aura lieu dans le cadre des Concerts d'automne 2022 de la Ville de Carouge au mois de novembre 2022.

Par ailleurs, grâce à un partenariat développé avec le **Festival Puplinge Classique**, le ou les lauréats seront invités à se produire lors de l'édition de juillet 2023.

Site : <https://fondation-marescotti.ch/>

L'organisation de la bourse 2022 est subordonnée à l'évolution de la situation sanitaire, qui pourrait nous contraindre à modifier ce planning.

Carouge, le 31 janvier 2022 (révision 24/04/2022)